



Dossier de candidature
Appel à projets 2014
Coopération décentralisée – Aide au développement

Projet BOBO MANGORO 2014

**Programme de développement
économique et d'amélioration de la
santé pour une coopérative de femmes
au Burkina Faso**



**Région Midi-Pyrénées – Direction des Affaires Européennes et de la Coopération
Décentralisée**

Association chargée du dépôt de la candidature :

- Nom de l'association : Solafrika
- Président(e) de l'Association : Mr BRUMAULD Nicolas
- Autre personne à contacter : Mr SCHIRA Julien
- *Adresse postale où le courrier doit être adressé : Soumet d'en haut – 09230 Bedeille*
- Téléphone : 06 82 91 76 55
- E-mail : solafrika@yahoo.fr
- Site Web : www.solafrika.com
- N° déclaration à la Préfecture ou N°SIRET/SIREN : 50197852200032
- Année de création de l'association : 2006

DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROJET

Titre du projet

Projet d'appui à une coopérative féminine de séchage de mangues à l'aide de techniques solaires

Pays concerné

Burkina Faso

Objectifs du Millénaire pour le Développement

Préciser si l'action s'inscrit dans la réalisation de ces objectifs

- | | | |
|---|---|---|
| - réduction de la pauvreté et de la faim | OUI <input checked="" type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - éducation primaire pour tous | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input checked="" type="checkbox"/> |
| - promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes | OUI <input checked="" type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - réduction de la mortalité infantile | OUI <input checked="" type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - amélioration de la santé maternelle | OUI <input checked="" type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - lutte contre les grandes pandémies | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input checked="" type="checkbox"/> |
| - promotion d'un environnement durable | OUI <input checked="" type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - développement d'un partenariat au niveau mondial pour réaliser ces objectifs. | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input checked="" type="checkbox"/> |

Résumé du projet

Préciser de façon synthétique : dans quel domaine s'inscrit le projet, sa durée et ses objectifs, les territoires concernés, les partenaires impliqués, les principaux bénéficiaires, les actions prévues, et les résultats attendus.
(3000 mots maximum)

Il s'agit d'un **programme de développement économique**, et d'**amélioration de santé** pour une coopérative de femmes à BOBO DIOULASSO au **Burkina Faso**.

Ce programme, **lié à des activités de séchage de mangues** et qui s'inscrit sur **3 années**, apparaît comme une **solution d'autonomisation financière** pour **45 femmes** travaillant dans la coopérative ; une possibilité d'amélioration des conditions de santé en **limitant les carences en vitamines A** ; un moyen de **valoriser les ressources naturelles locales**.

Les actions prévues pour 2014 sont :

- Formation techniques,
- Échanges de savoirs et de pratiques Sud-Sud (Burkina- Mali),
- Construction autonome de 7 séchoirs.

Les actions prévues pour 2015 sont :

- Construction de 15 nouveaux séchoirs,
- Construction d'un hangar pour le stockage,
- Achat d'un véhicule utilitaire pour l'acheminement des mangues.

Les actions prévues pour 2016 sont :

- Construction de 25 nouveaux séchoirs pour une capacité donc de 50 séchoirs,
- Extension du hangar pour le stockage.

Les résultats attendus sont la fabrication et l'utilisation de **50 séchoirs solaires d'ici 3 ans**, soit **50 % de la production globale**. Cela permettra aux femmes de la coopérative l'accès à un salaire décent (équivalent au revenu journalier moyen au Burkina Faso).

Ils pourraient ainsi être rehaussés de 400FCFA, soit passer à 1000FCFA par jour (1,5 euro).

Ce salaire de 1000FCFA équivaut au revenu journalier moyen au Burkina Faso. Les femmes de la coopérative ont vu ce revenu passer à 600FCFA en 2013, suite à l'augmentation démesurée du prix du gaz (utilisé jusqu'à présent par les femmes pour sécher les mangues).

Financement du projet

Coût total du projet : 32 561 Euros

Subvention sollicitée à la Région Midi-Pyrénées : 14 500 Euros

Description des partenaires en France

Nom du partenaire	Localisation	Partenariat	Antériorité du partenariat <i>Préciser l'historique de la coopération entre le candidat et ses partenaires (l'année de début)</i>	Contact Nom, Prénom, fonction, coordonnées
Agence des Micro Projets - Guilde Européenne - MAE	PARIS	Technique <input type="checkbox"/> Financier <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) <input type="checkbox"/>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui préciser : soutien de nombreux projets Solafrika au Mali depuis 2008	Cécile VILNET – Responsable AMP
Emmaüs 48	MARVEJOLS	Technique <input type="checkbox"/> Financier <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) <input type="checkbox"/>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui préciser : soutien de nombreux projets Solafrika au Mali et en Mongolie depuis 2009	Raymonde PREGET - Présidente

Description des partenaires locaux à l'étranger : Afrique

Nom du partenaire	Localisation	Partenariat	Antériorité du partenariat <i>Préciser l'historique de la coopération entre le candidat et ses partenaires</i>	Contact Nom, Prénom, fonction, coordonnées
Association FASO AVENIR - Burkina Faso	BOBO DIOULASSO, Burkina Faso	Technique <input type="checkbox"/> Financier <input type="checkbox"/> Autre :coordination et appui <input checked="" type="checkbox"/>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui préciser : première rencontre sur place pour le diagnostic projet en octobre 2013 (1 semaine)	Boureima OUEDRAOGO, Président
Association ANKA YELEN - Mali	SIBY, Mali	Technique <input checked="" type="checkbox"/> Financier <input type="checkbox"/> Autre (préciser) <input type="checkbox"/>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui préciser : partenaire Solafrika depuis 2007	Noumouké SINABA, Responsable technique

PRESENTATION DU PROJET

Description du projet

Dans quel domaine s'inscrit le projet, sa durée et ses objectifs, les territoires concernés, les partenaires impliqués, les actions concrètes envisagées, les bénéficiaires, les moyens mis en œuvre, les résultats attendus et les perspectives de développement du projet à l'issue de sa mise en œuvre.

a. Présentation du territoire et du contexte du projet

En quoi le projet apporte-t-il une réponse à une problématique et/ou à un besoin spécifique ?

Le projet BOBO MANGORO 2014, qui doit démarrer en 2014, sur une période de 3 ans, se situe à BOBO DIOULASSO, au Burkina Faso.



Située au Sud-Ouest du Burkina Faso, ancienne capitale coloniale et encore appelée capitale économique, BOBO DIOULASSO couvre une superficie de 13 678 ha et comptait, au recensement de 2006, 489 967 habitants. La ville bénéficie d'un climat plutôt doux.

Le partenariat entre l'association Solafrika et l'association Faso Avenir, a débuté en octobre 2013.

Nous étions 2 membres de Solafrika, (Julien SCHIRA, coordinateur des projets de Solidarité Internationale ; Nicolas BRUMAULD, président), à être présents une semaine à BOBO DIOULASSO afin de rencontrer les éventuels partenaires et d'établir un diagnostic projet.

L'objectif global est de trouver une solution pour permettre à cette coopérative, déjà impliquée dans le séchage des mangues depuis plus de 12 ans avec des séchoirs au gaz, de passer sur des systèmes de séchoirs solaires.

Il s'agit de modèles que nous développons sur le Mali et le Sénégal, et qui ne nécessitent aucun coût énergétique, à la différence du gaz (**dont le prix a augmenté de 60 % en 5 ans**). Les salaires des femmes de la coopérative ont diminué de presque 40 % en 5 ans, uniquement à cause de l'augmentation du prix du gaz, qui enrichit des entreprises privées.

Depuis quelques années, cette coopérative n'a plus un schéma économique viable, au vu du prix d'achat des marchés à l'exportation et au marché local.

Cette coopérative, qui salarie 43 femmes et 2 hommes, et qui a été un « modèle » de développement pendant quelques années, n'est plus en mesure d'assurer les salaires décents aux femmes, car les marges (achats/transformation/revente) sont quasi nulles.

Nous souhaitons donc appuyer cette coopérative dans une ré-structuration technique, et leur

permettre de créer à nouveau une activité génératrice de revenus pour plus de 40 femmes.

De plus, l'autre aspect fondamental, dans la démarche projet de Solafrika, engagée depuis de nombreuses années sur la question du séchage solaire en Afrique de l'ouest, est de trouver des solutions durables sur les aspects santé et nutrition. En effet, la mangue joue un rôle déterminant dans le renouvellement des réserves de vitamine A. Les burkinabés ne disposent pas, en permanence, d'une gamme assez variée d'aliments riches de cette vitamine. Mais durant la période d'abondance des mangues, ce fruit répond intégralement aux besoins nutritifs nécessaires au corps humain.

Les carences en vitamine A sont très importantes au Burkina Faso (comme dans l'ensemble de l'Afrique). Elles provoquent des problèmes de croissance et une plus grande exposition aux maladies infectieuses. Elles augmentent les risques de décès maternel et de cécité. La difficulté de conserver les mangues est un facteur de malnutrition, car les mangues contribuent directement et de manière notable à l'alimentation des familles, en apportant un complément savoureux et nutritif à un régime de base plutôt monotone. Même si les quantités consommées sont minimales, le rôle nutritionnel est souvent vital, surtout à certaines périodes de l'année.

Une solution alternative de conservation des mangues est pertinente et nécessaire, sachant qu'une partie de la production est vendue à l'export et l'autre consommée et commercialisée sur place.

Ce projet s'inscrit comme une solution d'autonomisation financière des femmes de cette coopérative, comme une amélioration des conditions de santé pour ces femmes et leurs familles, et comme un moyen de valoriser les ressources naturelles locales.

Ce projet répond à un besoin spécifique de pouvoir « redonner » à ces femmes et cette coopérative, les moyens de continuer leurs activités grâce à cette « fabuleuse » alternative énergétique qu'est l'énergie solaire.

Pour ce projet, nous bénéficions de l'expérience de 5 années d'accompagnement de coopératives de séchage de mangues au Mali et Sénégal, qui sèchent plus de 5 tonnes de mangues annuellement (cf site internet Solafrika pour plus d'informations.).

b. Impact du projet sur la population locale

(principaux bénéficiaires...nombre de femmes d'hommes, d'enfants, population totale.....)

Les bénéficiaires sont les membres de la coopérative « FASO AVENIR » sur l'activité mangues séchées (45 personnes) grâce à l'AGR. Cela améliore les conditions de vie des familles directement concernées. De plus, dans notre logique, la formation technique sur la fabrication des séchoirs (qui sera dispensée par des formateurs maliens que nous avons formés en 2010 – démarche Sud/Sud) permettra à d'autres membres de la coopérative Faso Avenir d'acquérir des compétences nouvelles et éventuellement d'intervenir sur d'autres zones du Burkina Faso par la suite.

Le fonctionnement des coopératives au Burkina Faso garantit un mode de gouvernance démocratique. Il est régi par des principes d'union, d'éducation, d'entraide et de solidarité entre les membres. Ceux de Faso Avenir connaissent parfaitement ce type d'organisation.

Les producteurs de mangues locales bénéficient également du projet, car ils vendent leurs mangues.

Au niveau environnemental, la valorisation des ressources naturelles et l'utilisation des énergies renouvelables bénéficient à toute la population de la commune de BOBO DIOULASSO et sert de support de sensibilisation à ces énergies alternatives.

Bénéficiaires directs :

- 45 membres + les familles,
- Les familles qui possèdent des manguiers et les producteurs locaux.

Bénéficiaires indirects :

Nous estimons à 2000 personnes le nombre de bénéficiaires indirects.

Au Burkina Faso, la population rurale dépend pour beaucoup de la cueillette. Les denrées arboricoles apportent un complément à la production agricole et aux régimes alimentaires des populations.

c. Objectifs

• Objectif principal :

- Permettre à 45 membres de cette coopérative de continuer (grâce à une restructuration technique) à valoriser leurs ressources naturelles,
- Contribuer au développement local durable,
- Améliorer l'accès à une alimentation saine tout au long de l'année,
- Promouvoir des systèmes simples qui utilisent une énergie gratuite et abondante.

• Objectif(s) spécifique(s) :

1/ Recréer une AGR, décente, autour du séchage de mangues à l'aide de techniques solaires pour des femmes de la commune de BOBO DIOULASSO. Cette coopérative a la chance de pouvoir être déjà intégrée sur les circuits de distribution nationale et internationale depuis de nombreuses années.

2/ Diversifier les denrées alimentaires, hors période de production, afin de limiter les carences en vitamines A. Conserver les mangues et les vendre toute l'année est une réponse à la malnutrition, à l'échelle locale. Nous avons fait faire des tests sur des échantillons de mangues séchées auprès du laboratoire du CIRAD. Ils ont révélé que l'activité vitamine A (mesurée en équivalent rétinol) était très élevée et que la consommation de mangue séchée pouvait aider à pallier les déficits alimentaires des populations.

d. Description des actions et résultats attendus

Actions	Résultats attendus
Action 1 : 2014 : Formation de 5 membres de la coopérative Faso Avenir sur les techniques de séchoirs solaires et réalisation de 3 modèles de séchoirs.	1 semaine de formation a été dispensée par des formateurs maliens (3 personnes) et encadrée par un membre de Solafrika France.
Action 2 : 2014 : 1 semaine d'échanges de pratiques et de savoirs est organisée entre les coopératives burkinabées et maliennes à SIBY au Mali.	3 membres de Faso Avenir, « ont découvert » et « sont formés » sur l' utilisation pratique des séchoirs solaires, qui sont totalement différents des séchoirs à gaz.

<p>Action 3 : 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achat des matériaux pour la construction de manière autonome de 7 séchoirs supplémentaires. • Financement d'une clôture pour protéger les séchoirs 	<p>Les membres de Faso Avenir ont réussi à fabriquer 7 modèles de séchoirs (qui seront validés par la visite d'évaluation d'un membre de Solafrika France 6 mois après le démarrage du projet).</p> <p>La clôture a été réalisée en grillage métallique pour plus de durabilité.</p>
<p>Action 4 : 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de 15 nouveaux séchoirs, • Construction d'un hangar pour le stockage des séchoirs (les 10 premiers construits pourraient être abrités dans les locaux actuels), • Achat d'un véhicule utilitaire pour l'acheminement des mangues qui est un poste très coûteux pour la coopérative, • Évaluation annuelle par un membre Solafrika France. 	<p>Renforcement de la structure coopérative, en augmentant sa production solaire, en assurant les conditions de sa pérennité, et en permettant aux femmes de retrouver un salaire décent.</p>
<p>Action 5: 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de 25 nouveaux séchoirs pour une capacité totale de 50 séchoirs, • Extension du hangar pour le stockage des nouveaux séchoirs, • Évaluation annuelle par un membre Solafrika France. 	<p>50 % des mangues séchées le sont grâce à des séchoirs solaires soit environ 2,5 tonnes de mangues séchées par an.</p> <p>Les salaires des femmes ont augmenté de 40 %.</p>

Prévisionnel de rémunération femmes/production SS

A l'heure actuelle, la coopérative commercialise 5 tonnes de mangues séchées par an – cf document en annexe.

Nous avons prévu, suite aux résultats des évaluations des séchoirs solaires sur les dernières années, qu'il est possible de sécher 1,5kg de produit sec (soit 15kg de frais) par séchoir et **par cycle de 4 jours** soit environ **10 kg par mois et par séchoir**.

Soit à partir de 2016 et avec 50 séchoirs, 10x50 = 500kg/mois

Soit 2500 kg sur les 5 mois de production soit 50 % de la quantité transformée.

Nous savons, pour avoir longuement étudié les comptes et les seuils de rentabilité de la coopérative, que si 50 % de la production pouvait être faite grâce aux séchoirs solaires, les salaires des femmes pourrait être rehaussés de 400FCFA soit passer à 1000FCFA par jour – cf doc annexe état paiement journalier)

e. Actions de communication

Préciser les actions de communication prévues par le projet

Nous pourrions fournir un article pour le site DAEC-CRMP.

Nous présenterons le projet lors d'animations dans différents lieux publics (municipaux, forums associatifs, écoles) ou établissements privés, en s'appuyant sur des témoignages photographiques que nous aurons effectué au cours de nos séjours.

Notre association intervient au niveau régional sur des actions d'éducation au développement (E.A.D), et pourra s'appuyer sur ce projet pour présenter des exemples de projets de santé et d'intégration sociale dans les pays Africains.

Nous disposons :

- D'un site Internet,
- De la diffusion dans la presse locale et régionale,
- De la « Newsletter » distribuée à nos adhérents,
- De la présence toute l'année sur différents Forum et Festivals.

f. Calendrier de réalisation

Préciser les dates de commencement et de fin d'exécution du projet présenté (avec une décomposition par phase d'avancement), la durée totale de réalisation et les années concernées.

(Un calendrier détaillé des actions pourra être fourni en annexe au présent dossier de candidature)

2014 :

- Formation de 5 membres de la coopérative Faso Avenir sur les techniques de séchoirs solaires et réalisation de 3 modèles de séchoirs,
- Échanges de pratiques et savoirs et visite au Mali,
- Construction autonome de 7 séchoirs,
- Pose clôture.

2015 :

- Construction de 15 nouveaux séchoirs,
- Construction d'un hangar pour le stockage,
- Achat d'un véhicule utilitaire.

2016 :

- Construction de 25 séchoirs,
- Extension du hangar pour le stockage des nouveaux séchoirs.

2017 :

- Évaluation finale du projet.

PÉRENNITÉ ET DURABILITE DU PROJET

Pérennité du projet/perspectives d'autonomie

Préciser ce qui permet d'assurer la pérennité du projet.

Comment le maître d'œuvre entend il "PASSER LE RELAIS" ?

- Les partenaires locaux ont-ils été associés à la définition du projet ?

OUI

NON

Si oui préciser de quelle manière

Lors de notre semaine de « diagnostic projet » en octobre 2013, nous avons rencontré une vingtaine de membres de la coopérative.

Nous avons fait 5 réunions avec l'ensemble du Conseil d'Administration pour définir avec eux les objectifs courts termes et long termes.

Nous sommes convaincus de la fiabilité organisationnelle de cette coopérative et avons défini notre rôle comme étant un appui technique et financier.

- Le partenaire local, gestionnaire à terme du projet/dispositif est il identifié ?

OUI

NON

Si oui préciser

La coopérative Faso Avenir, son représentant Boureima OUEDRAOGO et l'ensemble de ses membres.

- Des actions de formation spécifiques des acteurs locaux sont-elles prévues, pour notamment leur permettre de gérer le programme mis en place après le départ de l'association ?

OUI

NON

Si oui préciser

En terme de gestion et de comptabilité, cette coopérative est PARFAITEMENT autonome, et possède une grande expérience en gestion de projet.

En terme de maîtrise technique, nous sommes convaincus que la formation dispensée par les maliens (qui ont déjà dispensé une dizaine de formation au Mali) permettra de maîtriser les techniques de fabrication des séchoirs.

Une aide sur la diversification à la commercialisation pourra éventuellement être apportée à partir de 2016.

Caractère durable du projet

A travers ce projet, l'action de **Solafrika articule diffusion de techniques simples d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables et utilisation productive de ces systèmes qui sont aussi un support de communication et de sensibilisation aux problèmes environnementaux :**

- Au niveau environnemental, la valorisation des ressources naturelles et l'utilisation des énergies renouvelables (plus particulièrement de l'énergie solaire thermique) revêt un caractère innovant. Selon le Cnesoler (Centre nationale pour le Solaire et les Énergies Renouvelables), « *l'irradiation solaire est de l'ordre de 5 à 7 kWh/m²/jour et se trouve bien répartie sur le territoire national pendant 300 jours* ». Cependant, cette ressource reste inexploitée dans cette zone. Les possibilités qui s'offrent aux habitants ne conviennent pas aux besoins et au contexte locaux.

Au Burkina Faso en particulier, le séchage solaire des produits alimentaires par déshydratation est une technique de conservation très intéressante pour les fruits et les légumes. À l'origine, le but était de stocker des aliments en période d'abondance, afin d'éviter d'avoir à faire face à la disette durant des périodes moins fastes. C'est une des méthodes de conservation les plus saines, car les vitamines et les principes actifs de l'aliment sont conservés et la couleur de la mangue séchée reste semblable à celle du produit frais.

S'appuyer sur les énergies renouvelables est aussi un moyen de sensibiliser les populations de la zone sur ces solutions énergétiques. Les séchoirs deviennent un support d'information sur les problèmes environnementaux globaux et locaux (réchauffement climatique, déforestation, etc.).

- Le développement d'une AGR, grâce aux séchoirs, contribue à l'amélioration des conditions de vies des bénéficiaires et à la lutte contre la pauvreté. Elle est un vecteur de développement durable au niveau local. L'achat, la transformation et la vente permettent d'engranger des revenus pour les membres de la coopérative afin de faire vivre leur famille.

D'autant que l'utilisation productive des ressources naturelles locales (mangues en abondance et énergie solaire) répond à des besoins prioritaires des populations. La structure coopérative est gage de gouvernance démocratique, de solidarité et d'entraide entre les membres.

- Les séchoirs solaires apparaissent comme une solution facilement appropriable par les populations. Transmettre une technique implique de travailler sur un système simple et accessible à tous.

En formant les membres de la coopérative, nous voulons faciliter l'appropriation et le développement de capacité locale et ainsi garantir la viabilité technique des séchoirs. Cette technique est simple, elle est ainsi aisément reproductible au niveau local. Ce qui permet d'éviter un phénomène de « rejet » liés aux manques de compétences, que l'on peut observer sur certains systèmes énergétiques trop complexes.

L'introduction des énergies renouvelables dans les zones rurales n'est pas neutre. Le vecteur de diffusion choisi s'avère être un choix décisif, car des difficultés peuvent apparaître sur tous les plans : économique, culturel, social, etc.

La diffusion d'une technique de séchage trop compliquée est difficile, car il y a un manque de personnel formé. La formation à la fabrication est nécessaire pour assurer la maintenance. L'échange de savoir-faire et le développement de compétences locales est au cœur des principes d'actions de Solafrika sur ce projet. Nous tenons compte des matériaux disponibles sur place et d'une technique de construction adaptée aux réalités locales.

ANNEXE - Description du projet

DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROJET
Résumé du projet
<p>Il s'agit d'un programme de développement économique, et d'amélioration de santé pour une coopérative de femmes à BOBO DIOULASSO au Burkina Faso.</p> <p>Ce programme lié à des activités de séchage de mangues et qui s'inscrit sur 3 années apparaît comme une solution d'autonomisation financière pour 45 femmes travaillant dans la coopérative, comme une possibilité d'amélioration des conditions de santé en limitant les carences en vitamines A, ainsi qu'un moyen de valoriser les ressources naturelles locales.</p> <p>Les résultats attendus seraient la fabrication et l'utilisation de 50 séchoirs solaires d'ici 3 ans, soit 50 % de la production globale, ce qui permettrait que les salaires des femmes puissent être plus décents et équivalents au revenu journalier moyen au Burkina Faso. Ils pourraient ainsi être rehaussés de 400FCFA, soit passer à 1000FCFA par jour (1,5 euro). Ce salaire de 1000FCFA équivaut au revenu journalier moyen au Burkina Faso. Les femmes de la coopérative ont vu ce revenu passer à 600FCFA en 2013, suite à l'augmentation démesurée du prix du gaz (utilisé jusqu'à présent par les femmes pour sécher les mangues).</p>
Impact du projet sur la population locale
<p><u>Bénéficiaires directs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 45 (familles des membres actuels de la coopérative et les futurs membres),- Les familles qui possèdent des manguiers et les producteurs locaux. <p><u>Bénéficiaires indirects :</u></p> <p>Nous estimons à 2000 personnes, le nombre de bénéficiaires indirects. Au Burkina Faso, la population rurale dépend pour beaucoup de la cueillette. Les denrées arboricoles apportent un complément à la production agricole et aux régimes alimentaires des populations.</p>
<ul style="list-style-type: none">• Objectif principal : <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"><ul style="list-style-type: none">• Permettre à 45 membres de cette coopérative de continuer (grâce à une restructuration technique) à valoriser leurs ressources naturelles,• Contribuer au développement local durable,• Améliorer l'accès à une alimentation saine tout au long de l'année,• Promouvoir des systèmes simples qui utilisent une énergie gratuite et abondante.</div>
<ul style="list-style-type: none">• Objectif(s) spécifique(s) :

1/ Recréer une AGR, décente, autour du séchage de mangues à l'aide de techniques solaires pour des femmes de la commune de BOBO DIOULASSO. Cette coopérative a la chance de pouvoir être déjà intégrée sur les circuits de distribution nationale et internationale depuis de nombreuses années.

2/ Diversifier les denrées alimentaires, hors période de production, afin de limiter les carences en vitamines A. Conserver les mangues et les vendre toute l'année est une réponse à la malnutrition, à l'échelle locale. Nous avons fait faire des tests sur des échantillons de mangues séchées auprès du laboratoire du CIRAD. Ils ont révélé que l'activité vitamine A (mesurée en équivalent rétinol) était très élevée et que la consommation de mangue séchée pouvait aider à pallier les déficits alimentaires des populations.

Description des actions et résultats attendus

Les actions prévues pour 2014 sont :

- Formation techniques,
- Échanges de savoirs et de pratiques Sud-Sud (Burkina- Mali),
- Construction autonome de 7 séchoirs.

Les actions prévues pour 2015 sont :

- Construction de 15 nouveaux séchoirs,
- Construction d'un hangar pour le stockage,
- Achat d'un véhicule utilitaire pour l'acheminement des mangues.

Les actions prévues pour 2016 sont :

- Construction de 25 nouveaux séchoirs pour une capacité donc de 50 séchoirs,
- Extension du hangar pour le stockage.

CANDIDATURE ET ENGAGEMENT DE LA STRUCTURE

Préciser la fonction du signataire (Président, trésorier....)

Monsieur le Président,

Pour répondre à l'appel à projets 2014 Coopération décentralisée : aide au développement lancé par la Région Midi-Pyrénées, je vous informe que l'association Solafrika mène un projet de Développement économique et d'amélioration de la santé pour une coopérative de femmes à BOBO DIOULASSO au Burkina Faso.

Je m'engage à ce que les populations locales bénéficient directement des résultats du projet. Je m'engage à le mettre en œuvre dans le respect des règles et pratiques locales.

Dans l'hypothèse où mon projet serait retenu, je m'engage à informer régulièrement le service instructeur de l'avancement de l'action, à me soumettre à tout contrôle de la Région, à procéder au reversement des sommes indûment perçues.

Je m'engage à assurer la publicité de la participation régionale (panneaux, supports de communication, information des publics...ou tout autre moyen

Je veillerai lors de la réalisation de ce projet à créer des conditions favorables pour assurer la durabilité et la pérennité des actions entreprises.

J'ai pris note qu'en cas de non respect des obligations ci-dessus et en particulier, de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de la modification du plan de financement sans autorisation préalable, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet ou en cas de refus des contrôles, la Région exigera le reversement partiel ou total des sommes versées.

Date : le 20 mars 2014

Signature :
Julien SCHIRA, représentant légal



NOTE D'INFORMATION

Le dossier de candidature est un dossier simplifié qui vous permettra de présenter de façon succincte et synthétique les actions que vous menez.

Vous joindrez à ce dossier :

- les statuts de l'association
- le bilan financier des trois dernières années (le cas échéant)
- un calendrier précis des réalisations
- toute pièce complémentaire que vous jugerez utile

Par ailleurs la fiche « description du projet » ainsi que la fiche « budget global » figurant dans le dossier de candidature seront jointes à l'arrêté attributif de la subvention dans l'hypothèse où votre dossier serait retenu ; en conséquence vous devrez vous attacher à les renseigner avec la plus grande attention.

MODALITES PRATIQUES :

Le Règlement du dispositif est joint en annexe.

Les dossiers devront être adressés, accompagnés d'un courrier sollicitant une demande de subvention :

- **avant le 31 mars 2014 délai de rigueur pour la 1^{ère} session**
- **avant le 31 juillet 2014 délai de rigueur pour la 2^{ème} session**

Monsieur le Président de la Région Midi-Pyrénées
Hôtel de Région
DAEC
22, boulevard du Maréchal-Juin
31406 Toulouse Cedex 9